



## MARAUDE MIGRANTS 75

**Identifier, évaluer et informer, par des maraudes pédestres et véhiculées, les personnes migrantes sans domicile fixe à Paris, leur proposer des orientations adaptées et les accompagner dans leurs démarches**

Date d'ouverture : 2016

### Missions du dispositif

#### Mission 1

La réalisation de maraudes sur les lieux de regroupement de migrants en errance afin de délivrer des informations en matière d'accès aux droits et aux services, d'évaluer la situation des personnes repérées sur le plan social, humanitaire, juridique et administratif, de les orienter vers les dispositifs administratifs, juridiques et sociaux adaptés et de rechercher des solutions d'hébergement.

#### Mission 2

La mise en œuvre d'un travail de sensibilisation auprès des personnes présentes dans les campements sur les critères d'admission aux accueils de jours « migrants » et d'une orientation, individuelle ou groupée, vers ces accueils de jour.

#### Mission 3

La réalisation de permanences d'information à bord du véhicule dédié.

#### Mission 4

En cas de constitution de lieux de regroupement de migrants en précarité, la réalisation de diagnostics approfondis de la situation et la délivrance d'une première information.

#### Mission 5

La participation à la mise en œuvre d'opération de mise à l'abri organisées par la Mairie de Paris et l'État.

### Informations sur les maraudes en 2018

- 365** jours de maraudes effectués
- 90** comptages réalisés sur les lieux de campement
- 82** participations aux opérations de mise à l'abri
- 6 473** personnes ayant bénéficié de ces mises à l'abri
- 282** hommes majeurs vulnérables identifiés et mis à l'abri
- 462** personnes en famille, couple ou femmes isolées identifiées et mises à l'abri
- 294** personnes accompagnées dans les démarches juridiques et administratives
- 122** personnes accompagnées dans l'accès aux besoins fondamentaux
- 105** personnes accompagnées vers une assistance médicale ou psychologique
- 530** mineurs accompagnés en vue de leur prise en charge

### Activités de la plateforme en 2018

La maraude de France terre d'asile a été renforcée à partir du 1er avril 2018 avec la mise en place de maraudes véhiculées, les « bus de la solidarité », financées par la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) de la Ville de Paris. Ces bus permettent aux équipes de maraude d'être plus visibles et davantage identifiables sur les lieux de campement et de mener des entretiens dans des bureaux mobiles.

Les équipes ont également été renforcées avec un passage de 7 à 13 ETP.

En avril 2018, un logiciel a été créé pour les besoins spécifiques de la maraude. Utilisé sur smartphone, tablette et PC, il permet le suivi des personnes rencontrées.

